



Dans le vent de l'actualité

HISTOIRE SUISSE

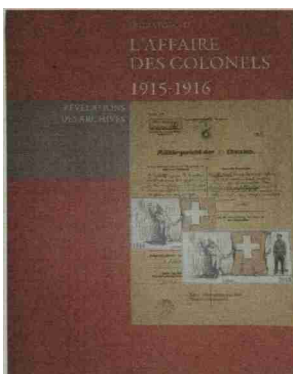
Un habitant de Saint-Blaise éclaire d'une manière nouvelle une affaire qui a taché notre pays

1915-1916, en pleine première guerre mondiale, deux colonels de l'Armée suisse ont transmis aux attachés militaires allemand et austro-hongrois un bulletin journalier émis par l'Etat-major général. Cette trahison, c'est «l'affaire des colonels» qui agitera l'opinion publique et le monde politique durant plusieurs mois.

Sous la plume de Fritz Stoeckli, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, ancien colonel brigadier, les Editions Slatkine*, dans leurs Etudes historiques, viennent de publier l'ouvrage intitulé «L'affaire des colonels 1915-1916 – Révélations des archives».

Un ouvrage qui éclaire d'une manière nouvelle l'affaire qui jadis secoua la Suisse en raison de sa neutralité.

L'affaire des colonels, vieille de plus d'un siècle, est, aujourd'hui, souvent ignorée du grand public. Pourtant, elle retient encore l'attention des chroniqueurs et des historiens. Deux officiers supérieurs avaient donc transmis aux attachés militaires allemands et austro-hongrois, le bulletin journalier de l'Etat-major de l'Armée suisse ainsi que des dépêches diplomatiques décryptées. C'est d'ailleurs un civil lausannois chargé du décryptage de dépêches qui fut le révélateur de l'affaire suspectant leur transmission aux Allemands. Ayant recouru aux archives russes, Fritz Stoeckli révèle que l'attaché russe à Berne avait aussi reçu des informations de sources suisses. En février 1916, le tribunal militaire V, à Zurich, déclare non coupable sur le plan pénal les deux colonels. Il les renvoie



à l'autorité militaire. Le général Ulrich Wille les condamne à vingt jours d'arrêts de rigueur.

La clémence du jugement et de la sanction ébranle la confiance en Suisse, notamment en Suisse romande, à l'égard des cercles dirigeants de l'armée d'autant plus que des divergences profondes opposent le Conseil fédéral et le général Wille.

Le scandale finit par se calmer mais la Suisse dut accepter un arrangement contraignant avec la France devant lui apporter une liberté de passage sur son territoire si un de ses corps d'armée était appelé à contourner les lignes allemandes. Le cours de la guerre évita cette humiliation à notre pays.

Déterminé à apporter un éclairage sans concessions sur l'Affaire des colonels, Fritz Stoeckli, étaye son propos sur des archives souvent inédites et sources retrouvées, qui lui ont valu de nombreuses négociations. Il est allé jusqu'à déchiffrer des codes cryptés dans son livre qui n'est pas une fiction mais bel et bien un temps fort l'histoire de notre pays au XX^e siècle. L'ouvrage se lit aisément; il le dédie à sa famille qui a fait preuve d'une patience admirable lors de ses longues recherches. Il écrit dans la préface: Ces travaux captivants nous ont permis de corriger certains préjugés et d'apporter des compléments à l'affaire des colonels avant qu'elle ne tombe dans l'oubli. Nous devons ces rectificatifs et ces précisions à la mémoire de nos prédécesseurs dévoués à leur Pays, notamment le commandant de corps Theophil von Sprecher, mais jugés parfois de manière trop hâtive et trop manichéenne.

Claude Zweijacker

* Slatkine Reprints SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavanne-de-Bogis
Tél. 022 776 25 51 • Mail: slatkine@slatkine.com • Prix de l'ouvrage: Fr. 34.- + frais d'expédition